

## FRAIS DE SCOLARITÉ EN FORINT (HUF) ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025



Tarifs validés par la Curatelle de la Fondation le 23 mai 2024

## Droits de première inscription

Premier enfant du foyer
À partir du deuxième enfant

400 000 Ft 200 000 Ft

→ Le règlement des droits de première inscription est nécessaire pour valider l'inscription.

## Cotisations d'écolage

Facturation annuelle Total année scolaire
2 037 000 Ft
2 134 000 Ft
2 522 000 Ft
2 522 000 Ft

Facturation trimestrielle			
Total année scolaire	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> trimestre	
2 100 000 Ft	840 000 Ft	630 000 Ft	
2 200 000 Ft	880 000 Ft	660 000 Ft	
2 600 000 Ft	1 040 000 Ft	780 000 Ft	
2 600 000 Ft	1 040 000 Ft	780 000 Ft	

Facturation mensuelle			
Total année	Montant		
scolaire	mensuel		
2 100 000 Ft	210 000 Ft		
2 200 000 Ft	220 000 Ft		
2 600 000 Ft	260 000 Ft		
2 600 000 Ft	260 000 Ft		

Règlement avant le 15 sept. 2024 1er trimestre : 40% de septembre à décembre 2º trimestre : 30% de janvier à mars 3º trimestre : 30% d'avril à juin 10 mensualités de septembre à juin.

## **Autres prestations**

Garderie
1 heure / semaine
Étude surveillée
1 heure / semaine
Activités variées (maternelle)
1,5 heures / semaine
Accompagnement FLSCO (CP)
1 heure / semaine
Activité artistique, culturelle et sportive
1 heure / semaine
Association sportive secondaire (AS)
Forfait pour 2 créneaux
Créneaux supplémentaires
Petit conservatoire de musique
Pratique instrumentale et collective
Découverte musicale (CP)
Chorale

Tarif annuel	
(septembre - juin)	
25 000 Ft	
35 000 Ft	
45 000 Ft	
60 000 Ft	
60 000 Ft	
60 000 Ft	
15 000 Ft	
275 000 Ft 210 000 Ft	
60 000 Ft	

- → Les conditions de facturation, de remise et de règlement se trouvent dans le Règlement financier de l'établissement.
- → Les frais d'examen obligatoires sont inclus dans les cotisations d'écolage : diplôme national du brevet (3°) et baccalauréat général (épreuves de 1° et épreuves de T°).
- → Une caution de 50.000 HUF est due pour tous les collégiens.

La Cheffe d'établissement

Corinne GACEL

Le Président de la Curatelle

Jean-Claude FEDOU